ABH
Société civile immobilière
Au capital de 120 euros
Siège social : 12 impasse de la Buje
13110 PORT DE BOUC
910 439 520 RCS AIX EN PROVENCE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE LA GÉRANCE DU 6 AOÛT 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 6 août,
Au siège social,

La soussignée :

Madame Honorine VILLAIN,
Demeurant 12 impasse de la Buje, 13110 PORT DE BOUC,

Gérante de la société SCI ABH, société civile immobilière au capital de 120 euros, divisé en 120 parts sociales,

Rappelle qu'aux termes d'une décision du 29 juillet 2025, l'unanimité des associés a :

- Autorisé la cession par Madame Honorine VILLAIN de 36 parts sociales de la Société à la société LOU, société par actions simplifiée au capital de 31500 euros, ayant son siège social situé 12 impasse de la Buje, 13110 PORT DE BOUC ;

- Agréé le Cessionnaire en qualité de nouvel associé ;

- Décidé, sous réserves de la réalisation définitive de cette cession, que l'article 7 des statuts serait de plein droit modifié à compter du jour où la cession serait rendue opposable à la Société.

Puis constate que :

- Il a été signé ce jour un acte portant cession par Madame Honorine VILLAIN de 36 parts sociales au profit de la société LOU ;

- La cession susvisée a été reportée ce jour sur le registre des transferts tenu par la Société et qu'en conséquence, ladite cession est opposable à la Société ;
- Les statuts sont donc modifiés comme suit, à compter de ce jour :

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL

« Le capital social est fixé à cent-vingt euros (120 euros).

Il est divisé en 120 parts de 1 euro chacune, lesquelles sont attribuées comme suit :

- à la société LOU, trente six parts sociales,
numérotées de 1 à 36, ci *36 parts*

- à la société IRIS, quarante deux parts sociales,
numérotées de 37 à 78, ci *42 parts*

- à la société AMANDINE, quarante deux parts sociales,
numérotées de 79 à 120, ci *42 parts*

Total égal au nombre de parts composant le capital social: 120 parts sociales ».

De tout ce que de dessus, le Gérant a dressé le présent procès-verbal qu'il a signé après lecture.

Fait à PORT DE BOUC
Le 6 août 2025

Madame Honorine VILLAIN
Gérante

Honorine VILLAIN

Certified by yousign